ne connaissons pas l'intention du gouvernement à cet égard ; mais j'ose espérer qu'il ne songera pas à adopter le double système dans les législatures locales, car ce serait ajouter une grande dépense sans espoir de compensation satisfaisante. (Ecoutez!) Hier au soir, l'hon. membre pour Montréal-Centre a consacré une grande partie de son discours à la partie militaire de la question, et a clairement démontré que notre position vis-à-vis de la république voisine exigeait impérieusement que nous songions à notre organisation stratégique. Je ne partage pas du tout les opinions de cet hon. monsieur en ce qui concerne les Etats Unis, car je crois que la majorité de leur population ne nous est point hostile; leur langage a pu quelquefois être peu convenable, voire même menagant; mais, sans croire comme l'hon. monsieur, qu'il soient disposés à adopter des mesures hostiles à notre égard, je dois admetre qu'avec une population de trois millions et demi neus devons songer aux moyens do nous rendre plus indépendants. Est-il vraiment honorable et courageux, pour une colonie si importante, de laisser entièrement à la mère-patrie le soin de la défendre? (Ecoutez!) J'exprimai ces vues, l'an dernier dans la discussion du budget, en disant que j'espérais voir le gouvernement proposer une mesure mettant à notre charge une grande partie des dépenses faites aujourd'hui par le gouvernement impérial pour lemaintien de troupes en Canada. (Ecoutez!) Le Portugal, dont la population est presque égale à la nôtre, a une armée permanente de 17,000 hommes. La Hollande, dont la population est à-peu-près égale à la nôtre chez elle, mais qui a de nombreuses colonies, a une armée permanente de 57,500 hommes. Danemark, dont la population est à peine la moitié de ce que sera celle de la confédération, a une armée de 22,900 hommes. Mais je ne crois pas qu'il soit nécessaire pour nous d'entretenir une armée permanente comme ces nations; nous ne sommes pas dans la niême position parce que notre richesso n'est encore réalisée que pour une faible partie. Il ne scrait pas justo de taxer nos nouveaux comtés à la valeur nominale des terres, qui sont la seule richesse des habitants, pour entretenir une forte armée permanente, et en outre, nous n'avons ni colonies ni sources de richesse extérieure. Toutefois, proportions gardées, nous sommes aussi bien à même que la population de la Grande-Bretagne d'entretenir une armée

pour notre défense, et toute mesure raisonnable proposée à cet effet par le gouvernement recevra, j'en suis sûr, l'approbation de la majorité du pays. (Ecoutez! et applaudissements.) Ce n'est pas spéculer sur un avenir trop lointain que d'envisager le jour où une nouvelle colonie se formant à l'ouest du Haut-Canada viendra se joindre à la confédération. Je n'ai aucune idée des documents que l'administration pourra produire au sujet de l'ouverture du Nord-Ouest et du territoire de la Baie d'Hudson, mais j'espère qu'elle prendra des mesures énergiques pour le développement de ce riche territoire. J'espère qu'on étendra jusqu'à cette région notre système de chemins et de télégraphes, afin de l'ouvrir à la colonisation par nos jeunes gens et par les immigrants venant d'Europe. La question du Nord-Ouest est intimement liée à notre prospérité future comme peuple, et on a eu raison de trouver à redire aux résolutions 68 et 69, qui sont ainsi conques:

68 "Le gouvernement général dévra faire compléter, sans délai, le chemin de fer inter-colonial, de la Rivière-du-Loup à Truro, dans la Nouvelle-Ecosse, en le fesant passer par le Nouveau-Brunswick.

69 "La convention considère les communications avec les territoires du Nord-Ouest et les améliorations nécessaires au développement du commerce du Grand-Ouest avec la mer, comme étant de la plus haute importance pour les provinces confédérées, et comme devant mériter l'attention du gouvernement fédéral, aussitôt que le permettra l'état des finances."

M. T. C. WALLBRIDGE—Oui, c'est là

le grand point.

M. A. MACKENZIE-Mon hon. ami s'est fortement préoccupé de cette question, mais cela ne l'empêche pas d'être autant en faveur de la confédération que moi-même. On déclare, dans ce paragraphe, qu'il est indispensable de construire immédiatement le chemin de fer intercolonial, mais on ajoute qu'on s'occupera du Nord-Ouest sitôt que l'état des finances du pays le permettra. Or, je crois qu'il est indispensable à la prospérité du pays que notre système de canaux communiquant avec lacs soit perfectionné aussitôt que possible, et mis en état de satisfaire au vaste trafic du Nord-Ouest. Sur la rive nord du lac Supérieur nous possédons des sources de richesse presque inépuisables. avons appris, l'autre jour encore qu'on avait découvert près de la côte une montagne de fer capable de fournir l'approvisionnement de ce métal au monde entier pendant 500